
Vue d'ensemble

Marché
du travail

Avertissement

Sauf mention contraire, les données « France » concernent la France métropolitaine et les départements d'outre-mer hors Mayotte.

Sur les sites Internet de l'Insee (www.insee.fr) et d'Eurostat (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu>) pour les données internationales, les chiffres essentiels sont actualisés régulièrement.

Les comparaisons internationales contenues dans cet ouvrage s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales diffusées par les instituts nationaux de statistique.

Au premier trimestre 2013, le questionnaire de l'enquête Emploi a été rénové. Certaines reformulations du nouveau questionnaire ont modifié la teneur des réponses d'une petite proportion de la population enquêtée. Ceci a eu un impact sur la mesure en niveau des principaux indicateurs sur le marché du travail. L'Insee a publié les principales séries réropolées dans l'*Informations Rapides* de mars 2014 relative aux résultats de l'enquête Emploi au quatrième trimestre 2013. Dans cet ouvrage, les séries portant sur l'activité, l'emploi et le chômage au sens du Bureau international du travail ont été réropolées, ce qui permet des comparaisons avec les années antérieures.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
<i>e</i>	Estimation
<i>p</i>	Résultat provisoire
<i>r</i>	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

Le logo @ indique que les données du tableau ou graphique sont mises à jour sur le site www.insee.fr

Chômage de longue durée : la crise a frappé plus durement ceux qui étaient déjà les plus exposés

Jérôme Lê, Sylvie Le Minez, Marie Rey*

En France, en 2013, quatre chômeurs sur dix, soit 1,1 million de personnes, sont en situation de chômage de longue durée, c'est-à-dire au chômage depuis au moins un an. Ce phénomène a été aggravé par la crise car les entrées dans le chômage ont augmenté tandis que les sorties bénéficient en priorité aux chômeurs au chômage depuis peu. Depuis la crise, l'évolution de la France en la matière est similaire à celle observée au niveau de l'Union européenne. L'Espagne est le grand pays européen où la crise a eu les effets les plus graves, alors que l'Allemagne fait figure d'exception, avec une baisse quasi continue du chômage de longue durée depuis 2005.

En France, les personnes les plus touchées par la crise sont généralement celles qui étaient *a priori* les plus exposées aux difficultés sur le marché du travail. On observe ainsi les plus fortes augmentations du taux de chômage de longue durée entre 2008 et 2013 parmi les catégories d'actifs les plus fragiles : ouvriers, employés, jeunes, personnes sans diplôme, parents isolés, habitants des zones urbaines sensibles, immigrés. Lorsqu'on raisonne « toutes choses égales par ailleurs », la plupart de ces constats demeurent. En 2013, par exemple, les personnes sans diplôme ont un risque de chômage de longue durée plus de deux fois supérieur à celles avec bac + 2 ou plus. En contrôlant du niveau de diplôme, les jeunes s'avèrent moins concernés que leurs aînés par le chômage de longue durée, mais font face à une forte récurrence dans le chômage. Au contraire, les seniors sont moins fréquemment au chômage, mais ils éprouvent plus de difficultés à en sortir.

Le chômage de longue durée (*encadré 1*) est un problème majeur des sociétés européennes. Pour tenter d'y remédier, les pouvoirs publics ont mis en place des dispositifs spécifiques destinés aux demandeurs d'emploi les plus soumis au risque de chômage de longue durée, afin d'accroître leur employabilité (formation, contrats de transition professionnelle par exemple) ou faciliter leur accès à l'emploi (public prioritaire des contrats aidés). Les chômeurs de longue durée sont en effet soumis à des risques spécifiques liés à la durée du chômage : dépréciation du capital humain, moindre motivation à reprendre un emploi (perte de confiance et d'estime de soi), réticence des employeurs à les recruter (signal négatif). De fait, les chances de sortir du chômage sont plus faibles lorsque la durée de chômage s'allonge, et ce phénomène s'aggrave en période de crise [Fougère, 2000]. Des épisodes longs de chômage peuvent aussi conduire à une grande pauvreté ou à l'exclusion sociale [Onpes, 2012]. Au niveau européen, le taux de chômage de longue durée fait d'ailleurs partie des indicateurs de cohésion sociale de la stratégie de Lisbonne.

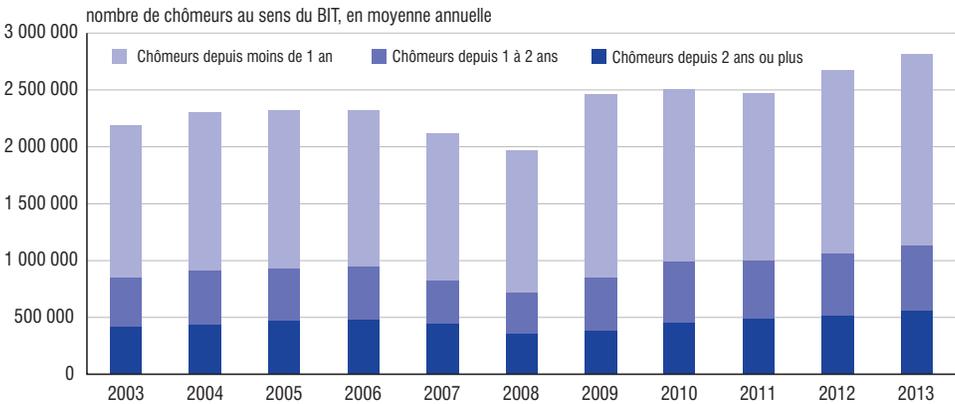
* Jérôme Lê, Sylvie Le Minez, Marie Rey, Insee.

Entre 2008 et 2013 : 400 000 chômeurs de longue durée supplémentaires

En 2013, 2,8 millions de personnes en moyenne sont au chômage au sens du BIT en France métropolitaine. Parmi elles, 1,1 million (40 %) cherchent un emploi depuis au moins un an et forment ce qu'on appelle les chômeurs de longue durée. Pour la moitié d'entre eux (0,5 million), l'ancienneté au chômage est inférieure à deux ans ; pour l'autre moitié (0,6 million) elle excède deux ans : on parle alors, conventionnellement, de chômage de très longue durée (figure 1).

Depuis le début de la crise en 2008, le nombre de chômeurs de longue durée s'est accru de 56 %, dans un contexte de hausse globale du chômage de 43 %. La crise a aggravé le phénomène de persistance dans le chômage. Le taux de chômage de longue durée a augmenté de 1,5 point en cinq ans pour atteindre 4,0 % en 2013, soit un niveau supérieur de près d'un point à celui de 2003 (figure 2). Le taux de chômage a, quant à lui, augmenté de 2,9 points avec la crise, passant à 9,8 % en 2013.

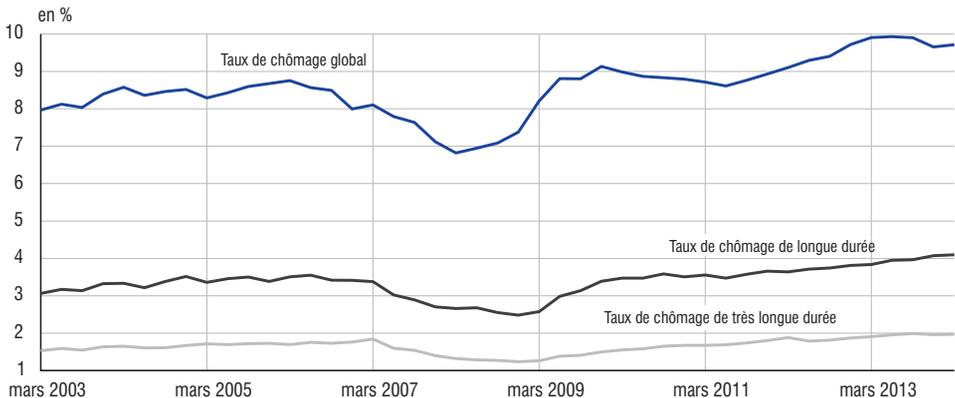
1. Effectifs de chômeurs selon la durée de chômage



Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 15 ans ou plus vivant dans un ménage ordinaire.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

2. Taux de chômage et taux de chômage de longue durée



Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 15 ans ou plus vivant dans un ménage ordinaire.

Note : données corrigées des variations saisonnières en moyenne trimestrielle.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

Une augmentation importante et durable du taux de chômage est généralement associée à une forte hausse du chômage de longue durée, même si cette hausse se produit avec un certain décalage dans le temps [OCDE, 2011]. De manière schématique, au début de la période de récession, l'afflux de nouveaux chômeurs progresse très vivement tandis que les sorties du chômage diminuent peu à peu. Par la suite, l'arrivée de nouveaux chômeurs reprend un rythme plus modéré, mais les sorties du chômage deviennent de plus en plus difficiles, notamment parce que la probabilité de sortir du chômage diminue avec le temps déjà passé dans cette situation [Abbring *et al.*, 2002]. Le nombre de chômeurs de longue durée s'accroît ainsi progressivement. S'agissant de la zone OCDE dans son ensemble, il existe un décalage de quatre trimestres entre le moment où le taux de chômage a commencé à augmenter suite à la crise de 2008 et celui où l'incidence relative du chômage de longue durée a commencé à progresser. Toutefois,

Encadré 1

Définir et mesurer le chômage de longue durée

Si une définition internationale du chômage a été adoptée par le Bureau international du travail (BIT) en 1982, puis assortie d'une définition opérationnelle précise lors de la dernière résolution des statisticiens du travail en 2013, il n'existe pas d'équivalent pour le chômage de longue durée.

L'enquête Emploi, qui constitue la référence pour mesurer le nombre de chômeurs au sens du BIT, est utilisée ici pour étudier la population des personnes au **chômage de longue durée**. On les définit comme étant des personnes au chômage au sens du BIT lors de leur interrogation qui déclarent être au chômage depuis 12 mois au moins.

Est qualifiée de chômeur toute personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui remplit les trois conditions suivantes au moment de l'enquête :

- être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours.

L'ancienneté de chômage est quant à elle déclarée et peut être sujette à des effets de mémoire. Certains chômeurs de longue durée auront été continûment au chômage au sens du BIT depuis au moins un an, tandis que d'autres auront pu connaître de courtes périodes d'emploi ou d'inactivité.

Le **taux de chômage de longue durée** est égal au pourcentage de personnes au chômage depuis un an ou plus parmi les actifs. Le taux de chômage de très longue durée est égal au pourcentage de personnes au chômage depuis deux ans ou plus parmi les actifs.

La **part des chômeurs de longue durée** est égale à la part des personnes au chômage depuis un an parmi l'ensemble des chômeurs (pour seulement 1 % des chômeurs, l'ancienneté au chômage n'est pas connue). Il s'agit d'un indicateur difficile à analyser de façon conjoncturelle car réagissant avec retard. Ainsi, en début de crise, la part des chômeurs de longue durée diminue parce qu'il y a beaucoup de nouveaux chômeurs. Si la crise se poursuit, la part des chômeurs de longue durée va augmenter à nouveau. Enfin, en période de reprise économique, la part des chômeurs de longue durée pourra dans un premier temps continuer d'augmenter, car ce sont plus souvent des personnes qui ont une ancienneté plus faible de chômage qui retrouvent un emploi plus rapidement. On peut néanmoins utiliser cet indicateur pour décrire une situation une année donnée, et comparer les situations de différents groupes de chômeurs. C'est ce qui est proposé dans cette étude. Pour étudier les évolutions au cours du temps, c'est l'indicateur du « taux de chômage de longue durée » qui est privilégié, conformément aux préconisations du Cnis.

Enfin, d'autres sources sont mobilisables pour caractériser les personnes en recherche d'emploi depuis une durée longue. Pôle emploi et la Dares publient ainsi des indicateurs d'ancienneté moyenne dans l'inscription dans les catégories A, B et C, ainsi que le nombre de personnes inscrites depuis au moins 12 mois dans ces catégories. Les indicateurs d'ancienneté calculés à partir de cette source peuvent différer pour différentes raisons (différences de concepts entre chômeurs au sens du BIT et DEFM, différences dans la prise en compte des périodes d'emploi ou de formation qui peuvent remettre à zéro l'ancienneté calculée dans les listes de Pôle emploi, etc.).

ce décalage a été très variable d'un pays à l'autre et a probablement été influencé à la fois par les pratiques et institutions nationales en matière de marché du travail et par la nature du choc provoqué par la récession [OCDE, 2011]. *A contrario*, en période de reprise, le nombre de chômeurs diminue, mais ce sont en premier lieu les personnes avec une ancienneté au chômage plus faible qui retrouvent un emploi et il faut attendre quelques trimestres de baisse du chômage pour que le nombre de chômeurs de longue durée diminue à son tour.

Ces effets décalés ont été observés ces dernières années en France. Le taux de chômage de longue durée a en effet commencé à baisser au printemps 2007, soit une année après le début de la diminution du taux de chômage global (*figure 2*). Il est ensuite remonté au printemps 2009, une année après le début de la crise. Il s'est stabilisé en 2010 lorsque le taux de chômage diminuait légèrement : la baisse du taux de chômage n'a été ni assez forte ni assez longue pour que le taux de chômage de longue durée puisse reculer à son tour. En 2011, il est reparti à la hausse avec le retournement conjoncturel et a continué d'augmenter jusqu'à la fin de 2013.

La situation en France est similaire à celle observée au niveau européen

Dans l'Union européenne à 28 pays (UE28), l'évolution sur la dernière décennie est relativement similaire à celle observée en France. Après une baisse du chômage à partir de 2005 qui s'est accompagnée d'une diminution du chômage de longue durée, la crise de 2008 a conduit à une hausse du nombre de chômeurs de longue durée. La courte reprise observée en 2010 n'a pas permis de contenir cette hausse (*figure 3*). En 2013, 12 millions de personnes sont chômeurs de longue durée en Europe, soit 5,1 % de la population active (contre 4,0 % en France). Près d'un chômeur européen sur deux cherche du travail depuis au moins un an (quatre chômeurs sur dix en France), et un sur quatre (un sur cinq en France) depuis plus de deux ans. Cette situation dans l'ensemble de l'UE28 masque des évolutions du chômage, et du chômage de longue durée, très contrastées entre les grands pays européens (*encadré 2*). En particulier, le taux de chômage de longue durée a très fortement augmenté en Espagne depuis 2007, pour atteindre 13 % en 2013 (soit + 11,3 points). À l'inverse, en Allemagne, le taux de chômage de longue durée était à un niveau plus élevé que la moyenne au début de la crise (4,9% en 2007), mais n'a cessé de décroître depuis (2,4 % en 2013).

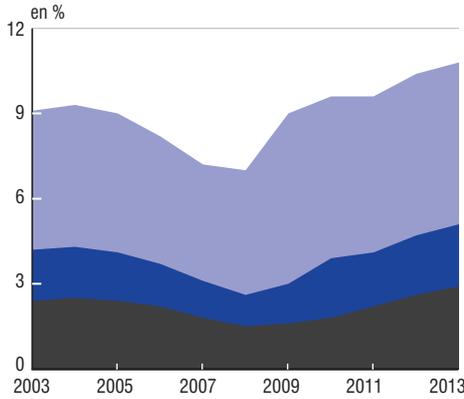
En France, les écarts de risque de chômage de longue durée entre hommes et femmes se sont réduits durant la crise

Le chômage de longue durée concerne plus spécifiquement certaines catégories de personnes. En France en 2013, si l'on compare simplement les taux de chômage de longue durée, les femmes sont légèrement moins concernées que les hommes (3,9 % contre 4,1 %)¹ et les jeunes adultes sont plus touchés que leurs aînés (6,4 % pour les 15-24 ans contre 4,3 % pour les 55-59 ans). Mais si l'on tient compte en même temps de l'ensemble des caractéristiques des personnes (leur sexe, leur âge, leur niveau de diplôme, leur origine, le type de ménage auquel elles appartiennent), des éléments relatifs au dernier emploi pour celles ayant déjà exercé une activité professionnelle (catégorie socioprofessionnelle, secteur d'activité du dernier emploi) ou encore de l'environnement géographique dans lequel elles vivent (région, taille de l'agglomération, appartenance à une ZUS), certains constats méritent d'être nuancés.

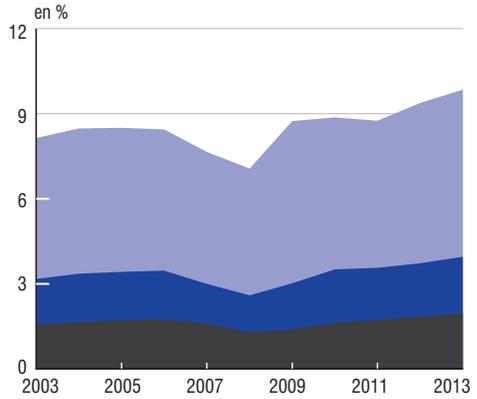
1. Ces résultats concernent la population active. Or, un tiers des femmes de 15 à 64 ans sont inactives contre un quart des hommes. Par exemple, des dispositifs tels que le congé de libre choix d'activité conduisent à écarter des femmes du marché du travail, dont certaines auraient pu se retrouver chômeuses sans ce dispositif.

3. Taux de chômage global et de longue durée en France et dans l'Union européenne

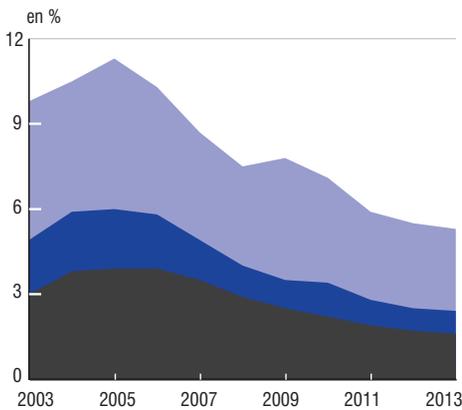
Union européenne à 28 pays



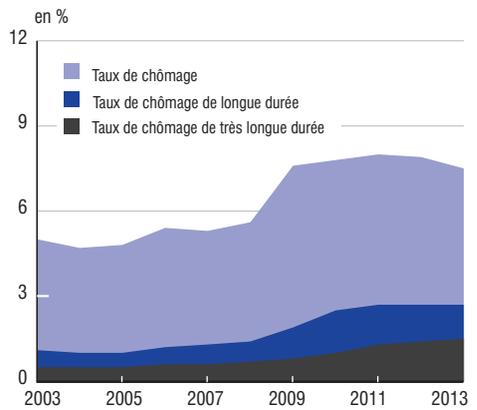
France



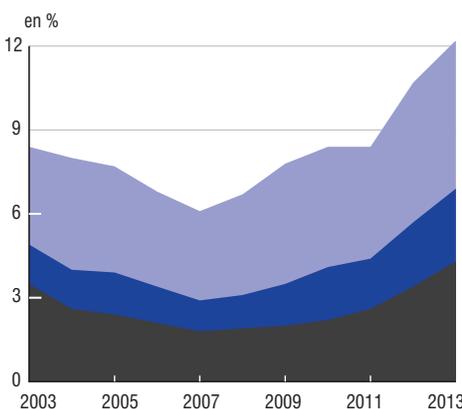
Allemagne



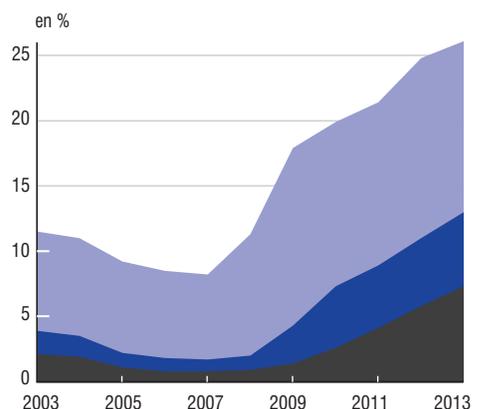
Royaume-Uni



Italie



Espagne



Champ : Union européenne, personnes de 15 ans ou plus vivant dans un ménage ordinaire.

Note : rupture de séries en 2005 (passage à une *Labour force survey* en continu) en Allemagne ; données françaises corrigées de la rupture de série liée au changement de questionnaire en 2013. Les résultats pour l'UE28 ont été recomposés à partir des données fournies par les nouveaux États membres.

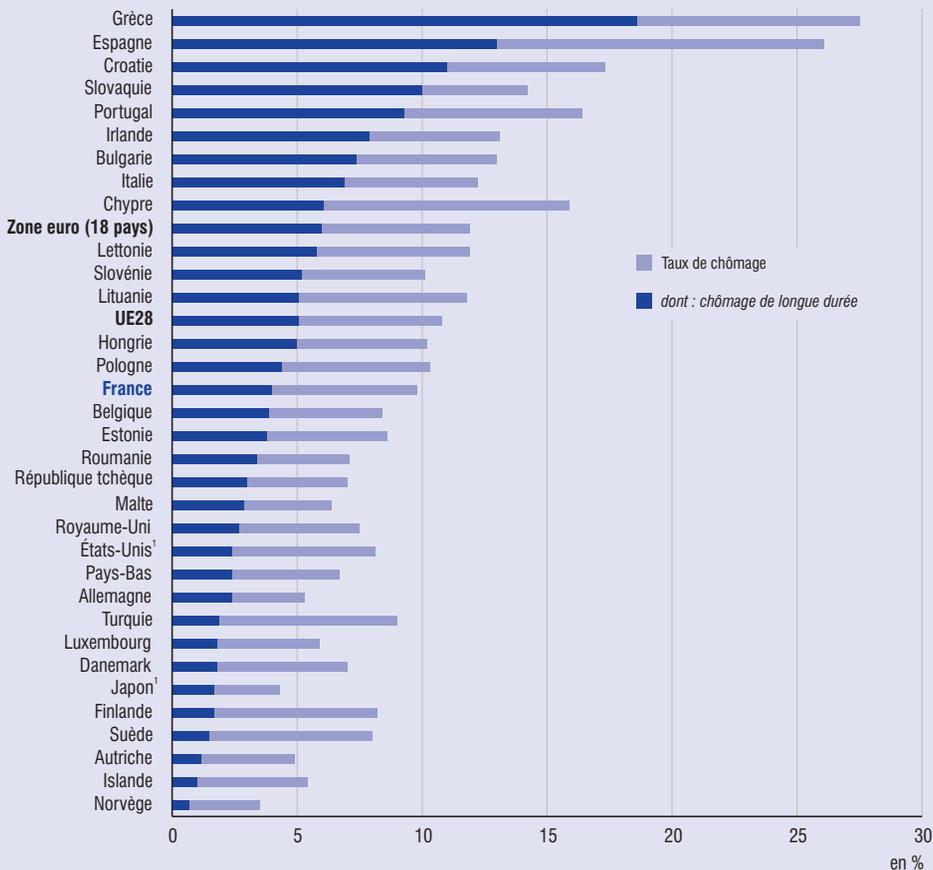
Source : Eurostat, *Labour force survey*, données annuelles 2003-2013.

Le chômage de longue durée dans les grands pays européens

Entre 2007 et 2013, le taux de chômage de longue durée a augmenté de 2,0 points dans l'Union européenne à 28 pays (UE28), passant de 3,1 % à 5,1 %. Par rapport aux principaux pays de l'Union, c'est en Espagne que la crise a eu des conséquences particulièrement durables, avec une augmentation très importante du taux de chômage (de 8,2 % en 2007 à 26,1 % en 2013), qui s'est mécaniquement répercutée sur le taux de chômage de longue durée : ce dernier est passé de 1,7 % en 2007 à 13,0 % en 2013. Bien qu'à un degré moindre, l'Italie a également été fortement frappée par la crise : son taux de chômage de longue durée a crû de 2,9 % à 6,9 % sur la même période. L'Allemagne fait figure d'exception dans le paysage

européen. Alors que son taux de chômage figurait parmi les plus élevés au sein des cinq grands pays au milieu des années 2000, il est en baisse quasi continue depuis lors, tout comme le taux de chômage de longue durée. Autre spécificité, l'Allemagne compte l'une des plus fortes proportions de chômeurs de très longue durée (un tiers des chômeurs). À l'inverse, jusqu'en 2007, le Royaume-Uni se distinguait par un taux de chômage parmi les plus bas d'Europe (5,3 %), ainsi qu'une proportion moins élevée de chômeurs de longue durée (24,5 %). Cependant, la forte hausse du chômage en 2009 a conduit à un doublement du chômage de longue durée entre 2007 et 2013, de 1,4 % à 2,7 % de la population active.

Taux de chômage et taux de chômage de longue durée en 2013



1. Données 2012.
 Champ : personnes de 15 ans ou plus vivant dans un ménage ordinaire.
 Source : Eurostat.

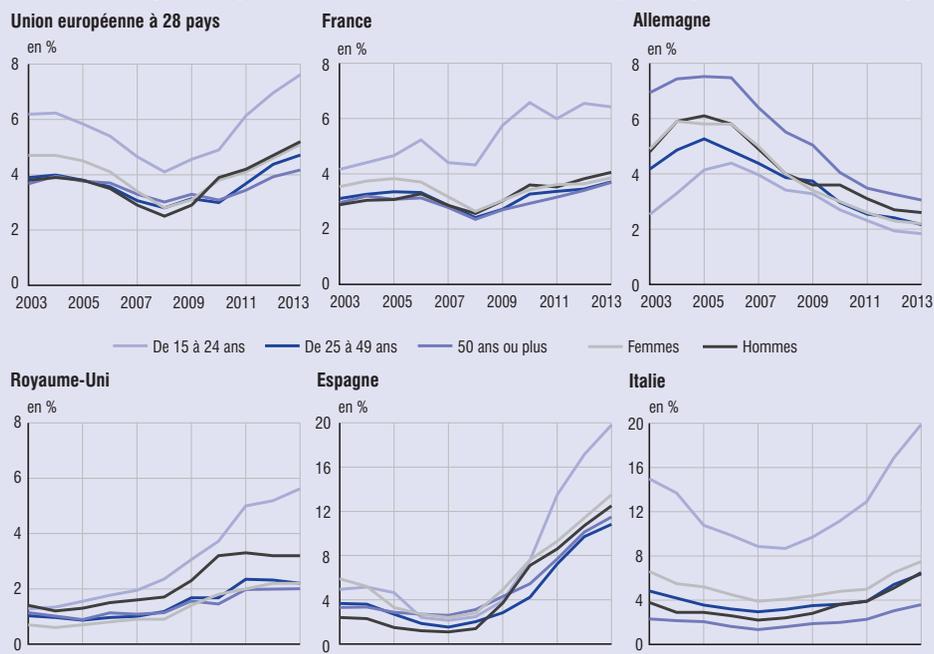
En France, le taux de chômage de longue durée des femmes est, en 2013, inférieur à celui des hommes (3,9 % contre 4,1 %). Ce n'était pas le cas avant la crise, qui a davantage concerné les hommes. Le resserrement de l'écart des taux de chômage entre hommes et femmes ne date cependant pas de 2007 ; il est à l'œuvre depuis plus longtemps. Le constat est le même au niveau de l'UE28. En 2013, le taux de chômage de longue durée est ainsi de 5,1 % pour les femmes et de 5,2 % pour les hommes. Avant la crise, le taux de chômage de longue durée des femmes était plus élevé que celui des hommes (respectivement 4,7 % et 3,8 % en 2003, puis respectivement 3,4 % et 2,9 % en 2007). Entre 2007 et 2013, c'est surtout en Espagne, puis en Italie, là où les écarts hommes-femmes étaient les plus élevés, qu'ils se sont resserrés le plus. Le Royaume-Uni est dans une situation très différente : avant comme après la crise, les taux de chômage de longue durée sont plus importants pour les hommes et l'écart entre hommes et femmes s'est légèrement accru sur la période.

En France, en 2013, 6,4 % des actifs de 15 à 24 ans sont au chômage depuis au moins un an, contre 3,7 % pour les 25-49 ans et les personnes de 50 ans ou plus. Cette répartition par âge est similaire

à celle de l'UE28 : le taux de chômage de longue durée est proche pour les 25-49 ans et les 50 ans ou plus (4,7 % et 4,2 % en 2013) mais plus élevé pour les moins de 25 ans (7,6 %). L'Italie et l'Espagne sont les pays où les différences entre les tranches d'âge sont le plus marquées. L'Allemagne se distingue par son système d'apprentissage qui lui confère un taux de chômage de longue durée particulièrement faible chez les moins de 25 ans (1,8 % contre 3,1 % pour les 50 ans ou plus).

Dans l'ensemble de l'Union, la crise a frappé plus durement les plus jeunes : par rapport à 2008, le taux de chômage de longue durée a augmenté de 3,5 points parmi les 15-24 ans, 1,9 point parmi les 25-49 ans et de 1,2 point parmi les 50 ans ou plus. En France, le risque de chômage de longue durée a aussi augmenté plus fortement pour les plus jeunes actifs (+ 2,1 points depuis 2008, contre + 1,3 point pour les 25-49 ans et les 50 ans ou plus). Ces écarts s'expliquent principalement par une plus grande difficulté à entrer sur le marché du travail pour les jeunes en période de crise. En Europe, ce sont les jeunes hommes qui ont été les plus touchés par la crise car ils entrent en moyenne plus tôt sur le marché du travail.

Taux de chômage de longue durée en France et dans l'Union européenne par sexe et tranche d'âge



Champ : Union européenne, personnes de 15 ans ou plus vivant dans un ménage ordinaire.

Note : rupture de séries en 2005 (passage à une *Labour force survey* en continu) en Allemagne ; données françaises corrigées de la rupture de série liée au changement de questionnaire en 2013. Les résultats pour l'UE28 ont été recomposés à partir des données fournies par les nouveaux États membres.

Source : Eurostat, *Labour force survey*, données annuelles 2003-2013.

L'évolution des écarts femmes-hommes provient par exemple pour partie de différences sectorielles. Ce sont en effet les secteurs fortement masculinisés comme la construction et l'industrie qui ont particulièrement souffert de la crise, même si des secteurs un peu plus féminisés, comme le commerce, le transport, l'hébergement et la restauration ont également été affectés. Ainsi, en raisonnant à caractéristiques égales (*encadré 3*), les femmes conservent, en 2013, un risque² d'être au chômage de longue durée 1,1 fois supérieur à celui des hommes (*figure 4*). Ce risque relatif était plus élevé dix ans auparavant (égal à 1,2). La réduction des écarts entre hommes et femmes s'est amorcée dès le début de la période 2003-2013 mais elle s'est accélérée lors de la crise. Le risque de chômage (toutes durées confondues) pour les femmes s'est également rapproché de celui des hommes : il lui était 1,3 fois supérieur en 2003 contre 1,2 fois en 2013. L'écart entre le risque de chômage toutes durées confondues et celui de longue durée (1,2 contre 1,1) indique que les périodes de chômage des femmes sont généralement plus courtes. En effet, une fois au chômage, le risque de l'être pour une durée longue est, toutes choses égales par ailleurs en 2013, légèrement plus faible pour les femmes que pour les hommes (égal à 0,9). Cette différence est apparue significative lors de la crise. Auparavant, entre 2003 et 2007, à caractéristiques égales, ce risque était équivalent pour les hommes et pour les femmes.

Avec l'âge, le risque de chômage diminue, mais les difficultés pour sortir du chômage augmentent

Toutes choses égales par ailleurs, et notamment à niveau de diplôme donné, le risque de chômage de longue durée des moins de 25 ans est deux fois moins élevé que celui de leurs aînés. Pourtant, leur risque de chômage (toutes durées confondues) est supérieur aux autres classes d'âge : il est ainsi 1,5 fois plus élevé que celui des 35-44 ans. Mais, une fois au chômage, leur risque d'y être pour une durée longue est faible : il est ainsi 0,3 fois plus faible que celui des 35-44 ans. En réalité, les jeunes sont davantage concernés par la récurrence dans le chômage : ils enchaînent plus souvent des contrats courts ou des missions d'intérim avec des périodes de chômage. Les 25-34 ans, qui ont un risque de chômage tout aussi élevé, sont plus concernés par le chômage de longue durée.

Encadré 3

Méthodologie

Les *odd-ratios* permettent d'apprécier, toutes choses égales par ailleurs, la variation du rapport des probabilités entre deux états lorsque seule une caractéristique varie. Pour cela, trois régressions logistiques sont effectuées pour estimer la probabilité des personnes actives d'être au chômage (*modèle 1*), au chômage de longue durée sachant qu'elles sont au chômage (*modèle 2*) et au chômage de longue durée parmi les actifs (*modèle 3*). Les variables explicatives suivantes ont été utilisées : le sexe, l'âge par tranche, le diplôme le plus élevé, les groupes socioprofessionnels, le secteur d'activité (nomenclature NAF en 10 positions), la taille de l'unité

urbaine au lieu d'habitation, une indicatrice pour préciser si ce lieu est situé en zone urbaine sensible (ZUS), le fait d'être immigré ou descendant d'immigré et le type de ménage dans lequel vit l'enquêté. Des indicatrices régionales ont été introduites mais leurs *odd-ratios* n'ont pas été reportés. Pour le *modèle 2*, on ajoute une indicatrice sur l'inscription auprès de Pôle emploi, d'une association d'insertion ou d'un opérateur de placement (variable disponible uniquement pour les chômeurs). L'*odd-ratio* indique que les chômeurs non inscrits ont un risque de chômage de longue durée légèrement inférieur (0,9) à ceux qui le sont.

2. Plus précisément, un rapport de chance (voir *figure 4* et *encadré 3*), mais le terme « risque » sera privilégié par la suite dans le texte par souci de simplification.

4. Risque de chômage et caractéristiques associées au chômage de longue durée en France en 2013

	Répartition	Taux de chômage	Taux de chômage de longue durée	Part des chômeurs de longue durée	Rapport de chances (<i>odd-ratio</i>) d'être...		
					... au chômage quand on est actif	... chômeur de longue durée quand on est au chômage	... chômeur de longue durée quand on est actif
		(en %)			(modèle 1)	(modèle 2)	(modèle 3)
Sexe							
Hommes	52,2	10,0	4,1	40,9	Réf.	Réf.	Réf.
Femmes	47,8	9,7	3,9	39,9	1,2	0,9	1,1
Âge							
De 15 à 24 ans	9,6	23,9	6,4	27,3	1,5	0,3	0,5
De 25 à 34 ans	23,5	11,7	4,2	35,5	1,5	0,7	1,1
De 35 à 44 ans	26,2	7,7	3,4	43,9	Réf.	Réf.	Réf.
De 45 à 54 ans	26,2	6,9	3,5	51,1	0,8	1,3	1,0
De 55 à 59 ans	10,3	7,4	4,3	57,5	0,9	1,8	1,2
60 ans ou plus	4,3	5,1	3,0	58,4	0,7	2,2	1,0
Diplôme le plus élevé							
Diplôme supérieur à bac + 2	19,8	6,1	2,1	34,2	Réf.	Réf.	Réf.
Bac + 2	15,3	5,7	1,9	32,9	0,8	1,1	0,9
Bac ou équivalent	19,8	10,1	3,2	31,6	1,0	1,1	1,1
CAP BEP ou équivalent	24,6	10,0	4,1	41,3	1,2	1,5	1,4
Brevet des collèges	6,1	14,5	5,7	39,8	1,4	1,4	1,6
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	14,3	16,8	8,9	52,9	1,6	2,0	2,2
Catégorie socioprofessionnelle							
Agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	7,7	4,3	1,7	40,6	0,9	0,8	0,8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	16,4	3,9	1,6	40,0	Réf.	Réf.	Réf.
Professions intermédiaires	24,0	5,2	1,8	35,2	1,2	0,8	1,1
Employés	28,4	10,0	3,9	39,4	2,0	0,9	1,8
Ouvriers	21,8	14,6	6,0	41,3	2,4	0,9	2,1
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	1,6	100,0	45,1	45,1	///	2,5	10,1
Taille du lieu d'habitation							
Commune rurale	23,8	6,9	2,5	36,8	0,7	0,8	0,6
Agglomération de moins de 20 000 habitants	16,4	9,3	3,6	39,2	0,8	0,8	0,7
Agglomération de 20 000 à moins de 200 000 hab.	16,3	13,0	5,8	44,5	1,0	0,9	0,9
Agglomération de 200 000 hab. ou plus (hors agglomération parisienne)	25,7	11,4	4,5	39,8	0,9	0,8	0,8
Agglomération parisienne	17,8	9,2	3,7	41,0	Réf.	Réf.	Réf.
Habitat en zone urbaine sensible							
Hors ZUS	94,7	9,2	3,6	39,3	Réf.	Réf.	Réf.
En ZUS	5,3	21,3	10,5	49,3	1,5	1,3	1,6
Origine géographique							
Français (natifs de natifs)	79,9	8,4	3,2	38,7	Réf.	Réf.	Réf.
Descendants d'immigré(s)	10,6	14,1	5,8	41,0	1,4	1,2	1,4
Immigrés (nés étrangers à l'étranger)	9,5	17,3	8,1	47,1	1,9	1,2	1,8
Type de ménage							
Ménages d'une seule personne	15,8	10,9	4,7	43,1	1,5	1,2	1,7
Familles monoparentales	8,5	18,9	8,8	47,0	2,0	1,6	2,4
Couples sans enfant	21,5	7,4	2,8	37,6	Réf.	Réf.	Réf.
Couples avec enfant(s)	50,3	8,6	3,2	37,8	1,0	1,1	1,0
Ménages complexes de plus d'une personne	4,0	15,5	6,4	41,3	1,4	1,2	1,5
Secteur d'activité (NAF rév. 2, 10 postes)							
Agriculture, sylviculture et pêche	2,9	6,6	2,4	36,4	1,7	0,6	1,3
Industrie manufacturière, ind. extractives et autres	13,4	9,8	3,9	40,2	2,0	0,8	1,7
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	21,6	10,9	4,1	37,3	2,0	0,8	1,7
Activités financières et d'assurance	3,1	4,0	1,7	41,3	1,1	1,2	1,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	10,7	7,2	2,7	37,9	1,2	0,8	1,1
Construction	6,8	13,0	5,3	40,7	2,4	0,8	2,0
Information et communication	2,7	9,5	3,5	36,7	3,0	0,9	2,6
Activités immobilières	1,4	4,5	1,7	37,6	0,8	0,7	0,7
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	28,8	5,1	2,3	44,7	Réf.	Réf.	Réf.
Autres activités de services	6,1	8,2	3,1	37,8	1,4	0,7	1,2
Ensemble	100,0	9,8	4,0	40,4	///	///	///

Champ : France métropolitaine, actifs âgés de 15 ans ou plus en 2013, vivant en ménage ordinaire.

Lecture : en 2013, 47,8 % des actifs au sens du BIT sont des femmes. 9,7 % des femmes actives sont au chômage et 3,9 % le sont depuis au moins un an, soit 39,9 % de celles qui sont au chômage. À caractéristiques égales, le rapport des probabilités d'être au chômage plutôt qu'en emploi est 1,2 fois plus élevé pour les femmes actives par rapport aux hommes. Ce rapport est de 1,1 lorsqu'on considère le chômage de longue durée. Au sein de la population des chômeurs, le rapport entre la probabilité d'être au chômage depuis plus d'un an plutôt que depuis moins d'un an est 0,9 fois plus faible pour les femmes.

Note : pour les détails sur les modèles présentés, voir encadré 3. Les *odd-ratios* en gris italique ne sont pas significativement différents de 1 au seuil de 5 %.

Source : Insee, enquête Emploi 2013.

Les actifs âgés de 45 ans ou plus ont un risque de chômage, toutes choses égales par ailleurs, moindre que celui de leurs cadets. En revanche, ils rencontrent souvent plus de difficultés à retrouver un emploi, en particulier les seniors que les réformes des retraites ont conduits à rester sur le marché du travail plus longtemps qu'auparavant³. Une fois au chômage, le risque d'y rester longtemps croît avec l'âge : par rapport aux 35-44 ans, le risque d'être au chômage depuis au moins un an est 1,3 fois plus élevé pour les 45-54 ans, 1,8 fois plus élevé pour les 55-59 ans et 2,2 fois plus élevé pour les 60 ans et plus. Au total, le risque de chômage étant plus important avant 60 ans qu'après 60 ans, ce sont les 55-59 ans qui encourrent le risque de chômage de longue durée le plus important relativement aux autres classes d'âges, à autres caractéristiques équivalentes.

Que ce soit pour les jeunes ou les seniors, les risques de chômage, quelle que soit sa durée, doivent cependant être nuancés, car ils sont évalués relativement à la population des actifs. Or, on compte une forte proportion d'inactifs dans ces classes d'âge : 63 % parmi les 15-24 ans, qui sont encore nombreux à poursuivre leurs études, 27 % parmi les 55-59 ans et 92 % parmi les 60 ans et plus. À l'inverse, les inactifs représentent seulement 10 à 12 % des personnes d'âge intermédiaire (25-54 ans). Une sélection s'opère donc parmi les personnes présentes sur le marché du travail dans les tranches d'âge extrêmes : les jeunes qui ont interrompu les études tôt sont moins diplômés que ceux encore en études et les seniors qui restent actifs peuvent avoir des caractéristiques différentes de ceux qui ont pris leur retraite. Autrement dit, pour ces catégories, l'inactivité peut constituer une alternative au statut de chômeur de longue durée.

Les moins diplômés et les moins qualifiés ont été les plus touchés par la crise

Le diplôme protège du risque de chômage de longue durée encore davantage que du risque de chômage toutes durées confondues. En 2013, le risque, toutes choses égales par ailleurs, d'être au chômage de longue durée des personnes sans aucun diplôme est 2,2 fois plus élevé que celui des personnes ayant un diplôme supérieur à bac + 2, et celui des personnes ayant le brevet des collèges est 1,6 fois plus élevé. Pour le risque de chômage (toutes durées confondues), ces ratios sont plus faibles, respectivement égaux à 1,6 et 1,4. Juste avant la crise, les différences de risques de chômage de longue durée selon le diplôme étaient moins prononcées ; les écarts se sont ensuite creusés et ont été particulièrement importants en 2010. En 2013, les écarts de risque selon le diplôme demeurent plus importants qu'en 2008⁴.

Les employés et les ouvriers ont été les plus touchés par la crise : leurs taux de chômage (de longue durée ou non) ont augmenté plus vite que ceux des autres catégories socioprofessionnelles. Entre 2008 et 2013, les taux de chômage de longue durée de ces deux catégories ont ainsi bondi de 1,5 et 2,3 points respectivement, contre 0,6 et 0,4 point pour les professions intermédiaires et les cadres. Toutes choses égales par ailleurs, en 2013, un ouvrier a 2,1 fois plus de risques d'être au chômage de longue durée qu'un cadre ou une personne exerçant une profession intellectuelle ; ce risque relatif est de 1,8 pour les employés. Ces écarts sont relativement proches de ceux estimés pour les risques de chômage toutes durées confondues. En effet, une fois au chômage, les risques d'être au chômage de longue durée ne diffèrent que très peu selon la catégorie socioprofessionnelle, et ce tout au long de la période étudiée ;

3. « Rechercher et retrouver un emploi après 55 ans », in *Emploi et salaires*, coll. « Insee Références », S. Govillot, M. Rey, mars 2013.

4. En raison de l'amélioration du recueil par les enquêteurs des libellés de formation et de diplôme lors de la collecte, la proportion de personnes sans ou très peu diplômées a très légèrement diminué en 2013. Par prudence, les évolutions 2008-2013 ont donc été comparées aux évolutions 2008-2012. Au total, entre le début de la crise et 2012 (respectivement 2013), le taux de chômage de longue durée a globalement assez peu évolué pour les diplômés de l'enseignement supérieur (+ 0,3/+ 0,6 point), alors qu'il a respectivement augmenté de 2,3/2,5 et 2,5/3,1 points pour les personnes ayant un brevet des collèges ou n'ayant aucun diplôme. En conclusion, en 2013 comme en 2012, les écarts de risque selon le diplôme demeurent plus importants qu'en 2008.

ce risque est même très légèrement supérieur pour les cadres⁵. En d'autres termes, les différences de niveau de chômage de longue durée par catégorie sociale reflètent avant tout des différences de risque d'entrée dans le chômage.

Une fois pris en compte le niveau de diplôme et la catégorie socioprofessionnelle des travailleurs, les secteurs d'activité qui présentent le plus fort risque de chômage de longue durée sont ceux de l'information et la communication et de la construction, puis dans une moindre mesure de l'industrie, du commerce, du transport, de la restauration et l'hébergement. Les risques de chômage de longue durée les plus faibles sont quant à eux observés dans les activités de services ou immobilières, et dans les secteurs de l'action sociale, de la santé et de l'enseignement regroupés avec l'administration. Cette hiérarchie des secteurs reflète avant tout des différences en matière de chômage, toutes durées confondues. En effet, une fois au chômage, le risque de le rester plus d'un an est relativement proche pour la plupart des secteurs mis à part l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine, l'action sociale, ainsi que les activités financières et d'assurance.

Un risque de chômage de longue durée moins élevé dans les communes rurales et les petites agglomérations mais plus fort dans les ZUS

Le taux de chômage de longue durée – tout comme le taux de chômage global – est le plus élevé dans les agglomérations de taille moyenne : en 2013, il atteint 5,8 % dans les agglomérations de 20 000 à 200 000 habitants contre 3,6 % dans les agglomérations de moins de 20 000 habitants et 2,5 % dans les communes rurales d'une part, contre 4,5 % dans les agglomérations de plus de 200 000 habitants et 3,7 % dans l'agglomération parisienne d'autre part. Les effets de la crise ont été plus marqués dans les agglomérations de taille moyenne. Le taux de chômage de longue durée dans les agglomérations de 20 000 à 200 000 habitants a crû de 2,4 points entre 2008 et 2013 contre 0,9 point dans les communes rurales et 0,8 point dans l'agglomération parisienne. Par rapport à 2008, la hiérarchie selon la taille du lieu d'habitation est donc restée la même, mais les écarts entre tailles d'unités urbaines se sont accentués.

Pour autant, ces écarts de niveau de taux de chômage de longue durée sont en grande partie liés à des effets de structure. En effet, quand on prend en compte les caractéristiques de la population active locale (catégorie sociale, diplôme, âge, origine, etc.), les risques de chômage dans les communes rurales et les agglomérations de moins de 20 000 habitants demeurent seulement légèrement plus faibles, et les différences entre les agglomérations de 20 000 à 200 000 habitants, celles de plus de 200 000 habitants et l'agglomération parisienne apparaissent non significatives. De plus, une fois au chômage, il n'existe pas de risque de chômage de longue durée spécifique à la taille du lieu d'habitation. Enfin, l'évolution des différents risques de chômage selon la taille du lieu d'habitation a été plutôt stable durant la crise. Au final, les agglomérations les plus touchées par le chômage de longue durée sont celles où résident les populations ayant les caractéristiques (diplômes, qualifications, secteurs d'activité, etc.) qui les rendent plus vulnérables à ce risque.

Par ailleurs, dans les zones urbaines sensibles (ZUS), le taux de chômage de longue durée est près de trois fois supérieur à ce qu'il est hors de ces territoires (10,5 % contre 3,6 %). Cette différence s'explique pour partie par les caractéristiques des habitants, notamment leur origine. De fait, près d'un quart des actifs qui résident en ZUS sont immigrés⁶ (un actif sur dix en France métropolitaine) et 18 % sont descendants d'immigré(s) (un sur dix en France

5. Par rapport aux ouvriers et aux employés, une fois au chômage, les cadres enchaînent plus rarement de courtes périodes d'emploi et de chômage.

6. Une personne immigrée est une personne née étrangère à l'étranger. Un descendant d'immigré(s) est une personne née en France et ayant au moins un parent immigré.

métropolitaine), et le taux de chômage de longue durée des personnes immigrées est de 8,1 % contre 3,2 % pour les personnes nées françaises de parents français, et 5,8 % pour les descendants d'immigré(s). À caractéristiques égales, les écarts restent importants et significatifs : le risque de chômage est 1,9 fois plus élevé pour les immigrés et 1,4 fois pour les descendants d'immigré(s) par rapport aux personnes nées françaises de parents français ; une fois au chômage, le risque de chômage de longue durée est là encore 20 % supérieur pour les immigrés comme pour leurs descendants. Pour autant, même en tenant compte des caractéristiques de la population, habiter dans une ZUS multiplie encore par 1,6 le risque de chômage de longue durée des personnes actives.

Le risque de chômage de longue durée s'est accru pour les parents isolés

En 2013, les personnes à la tête d'une famille monoparentale sont trois fois plus confrontées au chômage de longue durée que les personnes en couple (8,9 % contre 2,8 % pour celles en couple sans enfant et 3,2 % pour celles en couple avec enfant(s)). Dans ces familles monoparentales, les situations de chômage de longue durée peuvent conduire à de grandes difficultés en termes de conditions de vie, l'unique apporteur de ressources étant sans emploi et ayant la charge d'un ou plusieurs enfants. En 2013, un chômeur de longue durée sur cinq (20 %) vit dans un foyer monoparental alors qu'ils ne représentent qu'un ménage sur dix parmi les actifs (9 %). En 2003, ces proportions étaient respectivement de 16 % et 8 %. Les parents isolés ont été plus durement touchés par la crise, en raison notamment de leur moindre niveau de diplôme et de qualification. Deux tiers des parents isolés actifs sont des femmes, qui se trouvent être nettement moins diplômées que les mères vivant en couple, surtout lorsqu'on se restreint aux femmes ayant au moins un enfant de moins de trois ans. Les mères isolées de jeunes enfants sont de surcroît particulièrement jeunes et moins qualifiées. Même toutes choses égales par ailleurs, le risque de chômage de longue durée des parents isolés est 2,4 fois plus important que celui des couples avec enfants : la difficulté de retrouver un travail se trouve donc renforcée par leur situation familiale.

De façon générale, la vie en couple est moins fréquente pour les personnes au chômage, notamment les hommes. Ce constat est renforcé en 2013 : 54 % des chômeurs de longue durée vivent sans conjoint dans le ménage⁷ (c'est le cas des parents isolés, mais aussi des célibataires ou de ceux qui vivent chez leurs parents), contre 47 % en 2003. À l'inverse, la proportion de ceux qui vivent avec un actif occupé est en baisse : un tiers en 2003 contre un quart en 2013. Dans 7 % des cas, les chômeurs de longue durée sont en couple avec un autre chômeur (généralement de longue durée) et dans 13 % des cas avec un inactif. Ces deux proportions sont, quant à elles, stables depuis 2003.

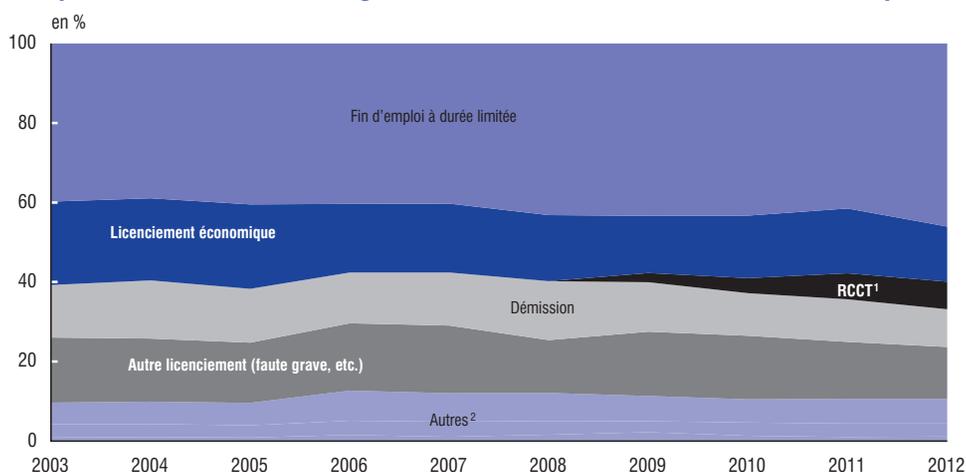
Les licenciés économiques sont plus souvent au chômage de longue durée

Parmi les chômeurs de longue durée, la fin de contrat à durée déterminée (CDD) est la circonstance principale de perte du dernier emploi avec 46 % des cas en 2012⁸ (40 % en 2003, *figure 5*). Cette hausse est à mettre en regard avec la croissance sur la même période de la part des CDD dans les flux d'embauche [Picart, 2014]. Avec la crise, changer d'emploi devient plus difficile et les salariés quittent moins volontairement leur poste. Ainsi, en 2012, seuls 9,5 % des chômeurs de longue durée ont quitté leur dernier emploi en démissionnant contre 14,8 % en 2008. Dans le même temps, la part des licenciés pour raison économique

7. En 2013, ce chiffre est de 32 % pour l'ensemble des actifs contre 29 % en 2003.

8. Pour 2013, la variable sur la circonstance de fin du dernier emploi n'est pas disponible.

5. Répartition des chômeurs de longue durée selon la circonstance de fin du dernier emploi



1. Rupture conventionnelle du contrat de travail.

2. N'a pas quitté son emploi, rupture du contrat pour maladie ou invalidité, cession de l'entreprise, faillite, dépôt de bilan, retraite, préretraite ou retrait des affaires.

Champ : France métropolitaine, chômeurs depuis au moins un an et ayant déjà travaillé.

Note : données non disponibles en 2013.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

parmi les chômeurs de longue durée a également décliné : elle est passée de 21,0 % en 2003 à 16,6 % en 2008 et à 14,9 % en 2012. Mais l'introduction en août 2008⁹ de la rupture conventionnelle du contrat de travail explique en partie cette baisse : cette dernière est venue se substituer à certains licenciements économiques. En 2009, 2,3 % des chômeurs de longue durée avaient quitté leur dernier emploi de cette manière contre 6,9 % en 2012. Il reste que c'est parmi les chômeurs licenciés économiques et les autres licenciés (pour faute, maladie, accident du travail, inaptitude, insuffisance professionnelle, etc.), que la proportion de chômeurs de longue durée est surreprésentée (50 % contre 40 % sur l'ensemble des chômeurs). En effet, les licenciés (économiques ou non) au chômage ont des caractéristiques qui les rendent plus vulnérables au risque de chômage de longue durée : près de 70 % sont employés ou ouvriers et 30 % n'ont aucun diplôme contre respectivement 50 % et 15 % parmi l'ensemble des actifs.

Lorsqu'on raisonne à caractéristiques égales¹⁰, des effets persistent et deux groupes se distinguent : d'une part, les personnes au chômage suite à une fin de CDD ou une rupture conventionnelle et de l'autre les personnes licenciées, qui ont démissionné ou sont au chômage suite à une cessation d'activité de leur entreprise (cession, faillite, dépôt de bilan). Les premières connaissent un risque de chômage de longue durée une fois au chômage 30 % à 40 % inférieur à celui des secondes. La crise n'a pas modifié cette hiérarchie des risques puisqu'ils sont du même ordre sur l'ensemble de la période 2003-2012. ■

9. La rupture conventionnelle est renseignée dans les motifs de fin de dernier emploi depuis le 1^{er} trimestre 2009, mais ce dernier peut être antérieur à cette date.

10. Ces résultats ont été obtenus en estimant le modèle 2 pour l'année 2012 en incluant une variable sur la circonstance de fin du dernier emploi. L'introduction de cette variable ne modifie que peu les résultats obtenus sur les autres variables.

Pour en savoir plus

"Long-term Unemployment 2012", *European Employment Observatory Review* (Commission européenne), ISSN 1977-4478, 2012.

« Le chômage de longue durée », Conseil d'orientation pour l'emploi, décembre 2011.

« Perspectives de l'emploi », OCDE, 2011.

Abbring J., Van den Berg G.-J., Van Ours J.-C., "The anatomy of unemployment dynamics", *European Economic Review* n°46, 2002.

De Foucauld J.-B., « Emploi, chômage, précarité : Mieux mesurer pour mieux débattre et mieux agir », Cnis, 2008.

Fougère D., « La durée du chômage en France » in *Réduction du chômage : les réussites en Europe*, Rapport du Conseil d'analyse économique n° 23, 2000.

Govillot S. et Rey M., « Rechercher et retrouver un emploi après 55 ans » in *Emploi et salaires*, coll. « Insee Références », édition 2013.

Picart C., « Une rotation de la main d'œuvre presque quintuplée en 30 ans : plus qu'un essor des formes particulières d'emploi, un profond changement de leur usage », in *Emploi et salaires*, coll. « Insee Références », édition 2014.

« Crise économique, marché du travail et pauvreté », rapport 2011-2012 de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Onpes), 2012.
